

# Menaces sur les services publics (suite)

## L'hôpital

L'hôpital public est rongé de l'intérieur par la recherche de rentabilité, au mépris d'une efficacité sociale.

Cette orientation est encouragée par la T2A.

Depuis 2004, les ressources des établissements de santé sont calculées selon l'activité produite : plus ils réalisent d'actes, plus ils peuvent espérer un budget élevé.

Et dans le même temps, ils dépensent plus pour réaliser ces actes.

Mais les dés sont pipés, car le secteur public, contrairement au privé, doit inclure les dépenses de formation postuniversitaire des professionnels, la prévention, la recherche et les urgences.

L'objectif était de contraindre les établissements à rattraper leur retard d'investissement pour leur mise aux normes.

La conséquence fut une explosion du surendettement de la plupart d'entre eux, avec à la clé quelques prêts toxiques.

C'est une manne formidable pour les banques et c'est la sécu qui paye.

Résultat, manque de médecins et fermetures d'équipements de proximité. Il faut s'indigner devant les discours sans cesse rabâchés : « la proximité coûte cher »,

« les services d'urgence font trop de bobologie », « une maternité qui fait moins de 300 accouchements par an devient dangereuse »...

La réalité, ce sont des malades qui renoncent aux soins, des personnels hospitaliers au bout du rouleau, des communes prêtes à tout pour trouver un médecin, des personnes âgées maltraitées faute de moyens, des enfants et des adultes sans structures adaptées à leur handicap...

Tout cela dans une France qui ferme les yeux sur une évasion fiscale de plus de 80 Mds d'euros et certaines niches qui ne servent qu'à enrichir les plus riches.

## **Les services de proximité**

Les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées.

Cette évolution serait un progrès si la fracture numérique n'excluait pas des millions de personnes de l'accès à internet et de son utilisation.

Et si les différents gouvernements n'exploitaient pas ces technologies pour justifier la réduction des services publics de proximité : bureaux de poste, centres médicaux, hôpitaux, caisses d'allocations familiales, caisse d'assurance retraite et la santé au travail...

Le scandale du non versement des pensions à des dizaines de milliers de retraités en raison des réductions des personnels chargés du traitement des dossiers en est une dernière illustration.

Et si 62% de la population ont effectué au moins une démarche administrative en ligne en 2016, seuls 39% des retraités l'ont fait et 27% seulement des plus de 70 ans.

Or, la généralisation de la déclaration et du paiement de l'impôt en ligne est prévue en 2019 et ils sont 38% à s'estimer incapables de réaliser leur déclaration en ligne...

L'anthropologue Pascal Plantard qui étudie les usages numériques en Bretagne constate l'abandon de leurs droits par un nombre croissant de citoyens !

L'obsession de la réduction des dépenses publiques qui caractérise la politique de Macron, comme de son prédécesseur, conduit à l'abandon de l'esprit de service public au profit des méthodes de gestion privée.

Nous devons agir pour maintenir des lieux d'accueil physique pour informer, accompagner et former les usagers à l'utilisation de ces nouveaux outils et préserver le lien social.

## **Les Télécommunications**

C'est peut-être à France Télécom que la mutation programmée des usagers en clients aura été la plus dramatique pour les personnels et la plus préjudiciable pour les usagers des télécommunications.

La privatisation de l'entreprise publique, en 2004, s'est accompagnée de méthodes managériales qui ont conduit nombre d'entre eux au suicide. Tout esprit de service public devait être banni.

Face à la concurrence, il fallait resserrer les coûts et considérer les usagers comme des clients et des consommateurs.

Et pour de nombreuses collectivités « la politique numérique, c'est faire passer la fibre pour amener le haut débit, et les start-up.

La question des usagés arrive très loin derrière », constate Yann Bonnet au Conseil national du numérique.

Pour France Télécom devenue Orange, la priorité est désormais accordée aux consommateurs des villes, les plus solvables et les moins coûteux à connecter.

Emmanuel Macron, lors de la Conférence des territoires le 17 juillet dernier, a promis de couvrir le territoire français en haut débit d'ici 2020, mais il a introduit la notion de « bon débit », qui se substituerait dans certains cas au très haut débit.

Or les besoins en haut débit ne cessent de croître pour utiliser les applications.

Le risque d'aggraver les inégalités dans l'accès à internet est ainsi programmé.

Les coûts d'accès, par ailleurs, ne seront pas supportables pour des millions de retraités qui voient leur pouvoir d'achat réduit depuis 12 ans et particulièrement avec la hausse de la CSG.

Les raisons de manifester le 28 septembre demeurent plus que jamais.

L'adoption de la hausse de la CSG par l'Assemblée Nationale ne met pas un terme au mécontentement des retraités et encore moins à leur mobilisation.

Aucun président de la République n'a été aussi impopulaire quelques mois après son élection qu'Emmanuel Macron, les conditions existent pour rassembler très largement les retraité-e-s.

La semaine d'action du 6 au 11 novembre est la poursuite des manifestations du 28 septembre et nous continuerons à faire valoir nos exigences : la revalorisation de notre pouvoir d'achat, le maintien et le développement des services publics!

Extraits du dossier de Vie nouvelle

"Comment détruire un service public ?

Commencez par baisser son financement.

Il ne fonctionnera plus.

Les gens s'énerveront.

Ils voudront autre chose.

C'est la technique de base pour privatiser un service public".

Noam Chomsky